

## SYNTHESE 2017 AVEC TRANSFERT COMPTES DE FONTAINEBLEAU A MARSEILLE

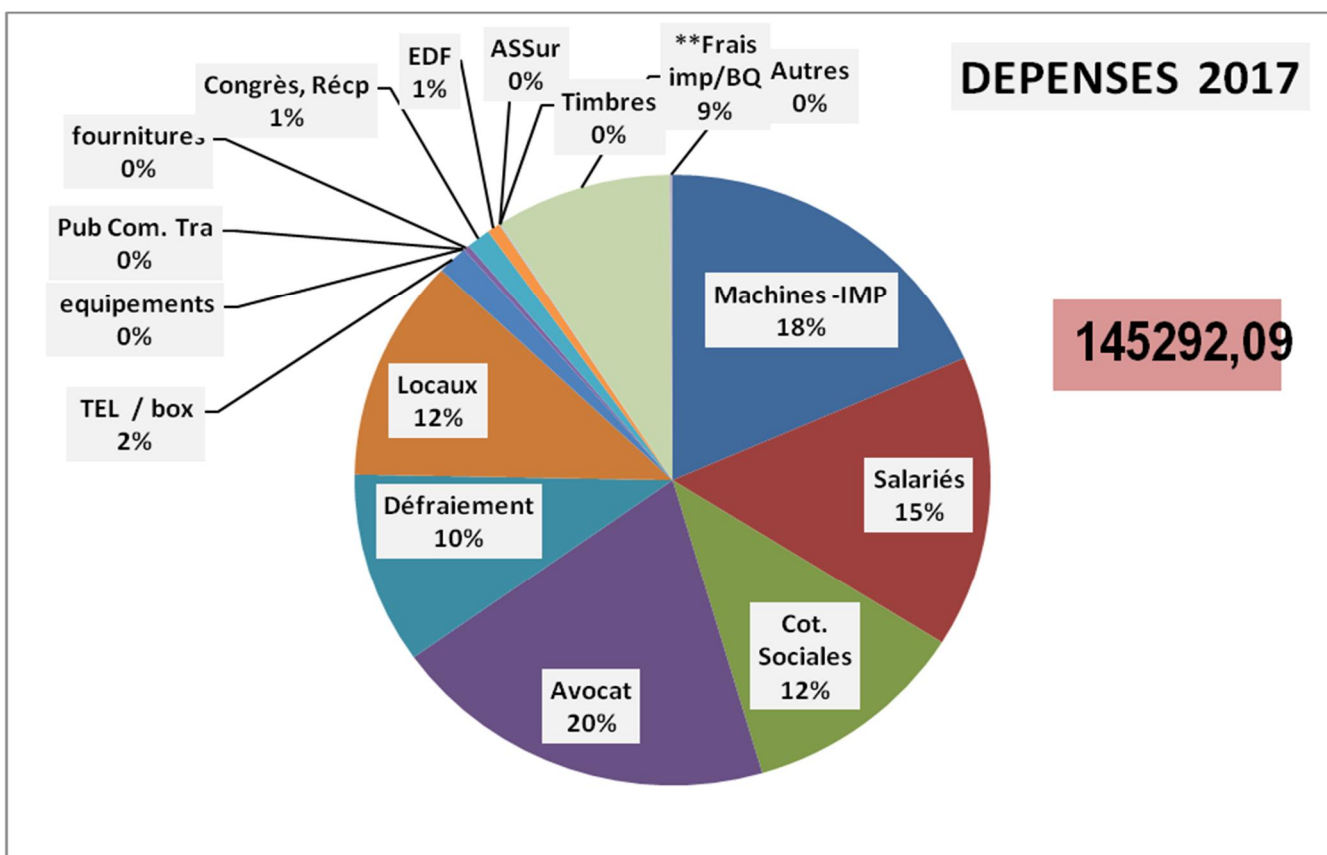
	CREDIT	DEBIT	CPTÉ FONT.	CREDIT	DEBIT	CPTÉ MAR	TRANSFERTS	Livret Bleu	Tonic Plus	Titres	OBS
<b>REPORTS 2016</b>			21315,73			0		17161,12	41801,02	49520,71	
JANVIER	13085,52	23530,02	10871,23			0					
FEVRIER	72984,1	17516,31	66339,02	2000	15	1985	2000		41841,15		Vir Compte Font. --> MRS
MARS	3564	8454,75	61448,27	0	22	1963			41841,15		
AVRIL	309	14481,77	47275,5	0	44	1919			41852,66		
MAI	1059	10105,89	38228,61	0	8	1911			41864,17		
JUIN	529,68	21635,63	17122,66	15000	261,08	16649,92	15000		41875,68		Vir Compte Paris --> MRS
JUILLET	0	15309,3	1813,36	1353	2226,08	15776,84			41887,2		
AOUT	72172,6	70288,67	3697,29	27621	3530,13	39867,71	27000 et 40000	57161,12	41898,72		Vir Compte Font. --> MRS et Compte Font --> L.Bleu
SEPT	7100	2182,18	8615,11	0	4020,92	35846,79	7100	50061,12	41910,24		Vir L.Bleu --> Compte Font.
OCT	4001,05	10879,79	1736,37	204	4549,46	31501,33	4000	46061,12	41921,77		Vir L.Bleu --> Compte Font.
NOV	304	1713,87	326,5	0	4367,19	27134,34			41933,3		
DEC	0	1557,59	-1231,09	0	14066,56	13067,78		46268,17	41944,83		
<b>FIN EXERCICE</b>			1231,09			13067,78		46268,17	41944,83	49219,26	

RECETTES ET DEPENSES 2017

	<b>PLVTS</b>	<b>CHEQUES</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
RECETTES 2017 FONT	<b>145361,70</b>	7541,00	<b>0,00</b>	<b>22031,00</b>	174933,70
RECETTES CPTÉ MAR	0	2178	0	0	2178
	<b>PLVTS</b>	<b>CHEQUES</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>AUTRES</b>	
TOTAL RECETTES 2017	145361,70	9719,00	0,00	22031,00	177111,70

## VENTILATION DES DEPENSES 2017

### DEPENSES 2017



## REMARQUES ET COMMENTAIRES

### Les machines et imprimantes

Dépenses en diminution pour les machines comparé à l'année 2016 car nous avons perdu 2 machines RICOH, précédemment principalement utilisées par la section AF et qui aujourd'hui n'édite plus de tracts imprimés et dont l'importance a fortement diminuée suite à des départs. Il nous reste aujourd'hui 1 machine (RISO COM COLOR) utilisée par le secrétariat et occasionnellement par les adhérents, d'où une diminution notable des frais de location trimestrielle suite à renégociation de contrat. Ce poste restera constant et relativement significatif des dépenses, pendant une durée de cinq ans durée restante du contrat renégocié.

### Frais de justice et d'avocat :

Les frais d'avocat ont diminué par rapport à 2016, en raison d'un retour à des consultations, qui sont encore nombreuses et le resteront, mais néanmoins pas de l'importance financière dû au litige juridique de février 2016 engendré par la tentative de déstabilisation et de transformation (putsch) du SNPAC en vue d'une affiliation récupération par la CFDT. L'affaire est maintenant close.

Nous rappelons qu'une procédure interne existe en vue de la consultation et de la saisine d'avocats afin d'assurer le suivi des affaires au niveau des branches et du bureau exécutif national.

Il existe sur le site du syndicat ou sur demande au secrétariat, un formulaire à remplir le plus précisément possible avec un minimum de pièces justificatives si possible pour que le bureau exécutif national, les trésoriers en accord avec l'avocat chargé du dossier puissent juger du bien fondé à poursuivre.